

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Mai 1873.

LES DÉCLASSÉS.

On n'a pas assez remarqué peut-être le rôle funeste et considérable joué dans nos troubles civils et nos révolutions par la nombreuse tribu des déclassés. Les meneurs et les chefs sortent presque tous de là. Mira-beau était un déclassé ; Assi est un déclassé ; Barodet également.

Essayons, non pas d'énumérer toutes les espèces de déclassés dont fourmille notre malheureuse société moderne, mais d'en indiquer les catégories principales.

Je les réduis à trois :

- La catégorie des déçus ;
- La catégorie des déçus ;
- La catégorie des parvenus.

La roue de la fortune est la plus rapide de toutes les roues. On a calculé que les biens fonciers changeaient de main tous les trente ou quarante ans. Que de négociants faillis ! de propriétaires expropriés ! Que de rentiers ayant perdu leurs coupons, obligations et actions ! Ce sont des déçus.

Ce sont des déçus aussi ces pauvres riches, restés riches, mais qui ont perdu les coups de chapeau et les poignées de main de leur parenté et de leur voisinage, par des opérations véreuses, l'inconduite, un sot mariage, une flétrissure venant de la justice ou de l'opinion.

Que faudrait-il pour supporter ces malheurs mérités ou non mérités ? Un peu de philosophie ou de religion.

Malheureusement, les déçus ne sont d'habitude ni philosophes, ni religieux : ils se jettent donc à corps perdu dans la politique révolutionnaire, espérant repêcher en eau trouble la cassette disparue ou la considération envolée.

Quelques-uns y parviennent jusqu'à un

certain degré. C'est assez pour tenter et entraîner le reste du troupeau.

Aussi nombreux peut-être et plus dangereux sont les déclassés déçus, c'est-à-dire ceux qui ont été obligés de retourner à leur condition après avoir caressé l'espérance d'en sortir.

On a vu des consuls revenir à la charrue en sortant de charge ; des rois détrônés ont cultivé gaiement des laitues et des potirons avec leurs mains chaudes encore du sceptre... Quel jeune homme ayant fait sa seconde au collège a regagné sans dépit la petite boutique de son père ? Quel est le clerc de notaire qui, redevenu portier ou coiffeur, ne verse pas des larmes éternelles sur sa carrière brisée ?

On plaint beaucoup les victimes de l'ignorance. C'est très-bien ; mais il faudrait garder un peu de pitié pour les victimes de cette demi-instruction prodiguée aujourd'hui à tous et qui profite réellement à si peu.

Les quarts de savants, les quarts d'artistes, les quarts d'écrivains sont voués fatalement à la haine et à la jalousie des supériorités sociales. C'est dans leurs rangs épais que se recrutent les barbouilleurs de papier, les prétophobes, les socialistes, les internationaux et autres gens du même acabit.

Les parvenus sont aussi des déclassés. La société française, pour être démocratique, fourmille de vieux préjugés. Impossible de persuader à un bourgeois de vieille souche qu'un tel enrichi du soir au matin soit son égal.

Et cet enrichi impromptu sent cela. Dès lors, la Fortune toute nue ne le satisfait pas. Il rêve places, dignités, honneurs et croix d'honneur, et se jette dans les opinions radicales pour arriver à être quelqu'un ou quelque chose.

Il y a des parvenus modestes. Ce sont des exceptions rares. Les gens arrivés trop vite

à la richesse sont atteints le plus souvent d'une vanité féroce qui les rend presque aussi dangereux pour l'ordre social que les déçus et les déçus.

Lecteurs, mes amis, gardez-vous de devenir des déclassés ! Conservez votre place et votre situation. C'est le plus sage et le plus sûr. Si, après être monté d'un échelon, de deux et même de trois, il vous faut redescendre, faites-le de bonne grâce et ne devenez ni boudeur, ni frondeur, encore moins haineux et jaloux.

Enfin, si la fortune vous sourit, restez modestes, ne briguez pas des fonctions et des charges que votre éducation, vos manières, peut-être votre langage et votre orthographe vous rendent incapables de remplir.

Rien n'est déplacé sur une estrade ou sous un chapeau à plumes comme un maçon enrichi ou un ancien perruquier. Réservez pour M. votre fils le grain d'ambition naturel à tout homme. Paris ne s'est pas bâti en un jour, et ce n'est pas trop de quarante ans pour faire d'un honnête ouvrier un bourgeois qui ne soit ni ridicule, ni ridiculisé.

Ces conseils vous semblent arriérés, et vous ne les suivrez pas, dites-vous. A votre aise ! Mais vous me permettrez d'ajouter qu'en devenant un déclassé, vous ne serez jamais un homme heureux. Un grand personnage a dit quelque part que « la paix est la tranquillité de l'ordre. » Ni l'ordre, ni la tranquillité, ni la paix ne sauraient habiter le cœur de l'homme sorti brusquement de sa sphère.

JEAN GRANGE.

Chronique générale.

Une protestation contre l'élection de M. Turigny vient d'être signée par un certain nombre d'électeurs de la Nièvre.

Cette protestation s'appuie sur les faits suivants :

Un arrêté de la cour d'assises de la Nièvre, du mois de novembre 1871, a condamné M. Turigny à six mois d'emprisonnement pour attaques à la propriété. L'arrêt a visé les articles de la loi de 1849 et les articles 4, 3, 4 et 6 du décret de 1848. En conséquence, M. Turigny a été rayé, depuis, de la liste du jury. Il ne peut être, non plus, ni électeur ni éligible, en vertu de l'article 15, § 6, de la loi de 1852, et de l'article 27 de la même loi, qui le déclare indigne.

L'élection serait donc, suivant la protestation, nulle de droit, en ce qui concerne M. Turigny, et ce serait le candidat qui a obtenu le plus de voix après lui qui hériterait de son siège.

On nous dit que l'élection de M. Barodet à Paris pourrait bien, elle aussi, être sous le coup d'une incapacité analogue.

Ceci n'est, toutefois, qu'un on-dit, peut-être sans fondement, en ce qui concerne M. Barodet.

Il est inexact que le retour de M. Thiers à Versailles ait été fixé au 15 mai. Aucune résolution n'a été prise à cet égard. Le gouvernement ne retournera probablement pas à Versailles avant la rentrée de l'Assemblée, c'est-à-dire le 18 ou le 19 mai.

Le Sacré-Collège et l'Église de France viennent de faire une perte qui, pour être prévue, ne sera ni moins grande, ni moins sensible.

Une dépêche de Chambéry annonce que Son Eminence le cardinal-archevêque vient de mourir.

S. Em. le cardinal Alexis Billet était né aux Chapelles en Tarentaise, le 28 février 1783. Nommé évêque de Maurienne en 1825, il fut transféré à l'archevêché de Chambéry en 1840 et créé cardinal le 27 septembre 1861.

Certains membres de la gauche commentent déjà à reconnaître le tort énorme que

25

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

(Suite.)

XIII.

SAINT-LAMBERT.

Cet audacieux étalage de vices commençait à m'épouvanter ; je me sentais mal à mon aise en présence de cet homme rempli de séductions, et que, pendant si longtemps, j'avais considéré comme le meilleur de mes amis.

Une funeste école de romanciers et de poètes a cherché, dans ces derniers temps, à revêtir le vice des couleurs les plus brillantes, à poétiser, à réhabiliter presque le crime ; elle n'a que trop bien réussi.

L'époque n'était pas éloignée où j'avais accepté trop facilement le triste sophisme de ces théories ; peut-être n'avaient-elles pas été sans influence sur la vie de Saint-Lambert. En ce moment, je les détestais et je les flétrissais de toute mon indignation.

— Vous croyez donc, dit Monot, reprenant la conversation, que milord va se mettre à votre poursuite ?

Ces paroles n'étaient point achevées que la porte s'ouvrait toute grande, et un domestique de l'hôtel annonçait :

— Lord Blakstone !

Une fugitive pâleur apparut à peine sur le visage impassible de Saint-Lambert.

Lord Blakstone avait les formes et les manières imposantes des hommes de race qui se rencontrent encore dans l'aristocratie anglaise.

Il entra d'un air très-calme et sans embarras. Saint-Lambert s'était levé comme nous ; il indiqua de la main un siège à lord Blakstone.

Alors seulement je regardai et je reconnus la personne qui accompagnait le lord ;

il la nomma à Saint-Lambert : c'était M. de Langenais.

Je me rappelai sa liaison très-ancienne avec le mari de M^{lle} de Souley. J'allai à lui et pressai sa main.

— Je sais tout, lui dis-je à voix basse.

Lord Blakstone était fort pâle, M. de Langenais très-ému, moi j'étais atterré ; Monot, assis à l'écart, observait d'un œil curieux ; Saint-Lambert semblait à son aise : il attendit.

— Monsieur, dit lord Blakstone, je viens ici remplir mon devoir d'homme d'honneur, c'est-à-dire reprendre une femme séduite avant qu'on sache sa faute, et faire tout mon possible afin d'étouffer cette affaire, scandaleuse pour deux familles et déshonorante pour un nom que je dois garder pur : j'y réussirai si je vous tue.

Saint-Lambert sourit.

— M. de Langenais, que voici, veut bien se charger de conduire, ce soir même, lady Blakstone dans un couvent, où elle attendra l'issue de notre rencontre. Si je vous tue, son honneur et le mien seront parfaitement

saufs, car je ne doute pas de la discrétion de ces messieurs.

— Milord, répondit Saint-Lambert avec autant de politesse que de calme, lady Blakstone est parfaitement libre ; s'il lui plaît d'aller au couvent, M. le comte de Langenais peut l'y conduire.

— Demain matin, au petit jour, nous nous rencontrerons sérieusement, de manière à donner une solution définitive à tout ceci.

Saint-Lambert inclina la tête en signe d'assentiment.

— Messieurs, dit Monot, intervenant dans ce colloque funèbre, permettez-moi de présenter une observation. La police est trop bien faite en France pour que votre rencontre ne se dénoue pas en cour d'assises : vous y trouveriez le bruit que vous voulez éviter. Le plus sage est d'aller en Suisse.

— Monsieur a raison, dit lord Blakstone ; si vous le voulez bien, nous irons en Suisse.

— Je suis à vos ordres, reprit Saint-Lambert.

l'élection Barodet vient de faire à la République.

Nous avons fait pressentir, dit la *Patrie*, comme un des résultats immédiats de la victoire du radicalisme, la suspension des affaires; aujourd'hui nous sommes en mesure de fournir des détails précis et qui ont une signification d'autant plus grande qu'ils n'ont trait qu'à un cercle très-restreint de nos relations générales. Lundi et mardi ont été rompues deux affaires en commandite pour la direction de deux théâtres en ce moment dans une situation difficile; une compagnie de louage; l'exploitation d'une grande sucrerie aux environs de Paris; la création d'un grand restaurant par actions; l'exploitation d'une grande briqueterie et chaufournerie, et cinq affaires d'escompte dont la moindre se traitait sur 25,000 francs.

La question la plus urgente dont l'Assemblée nationale aura à s'occuper, dès son retour, est certainement celle des traités de commerce et des tarifs douaniers.

Il est impossible de laisser plus longtemps le pays, ainsi que la Belgique et l'Angleterre, dans l'incertitude qui dure depuis si longtemps.

Les journaux anglais prennent philosophiquement leur parti de l'élection de M. Barodet. En revanche, les journaux allemands ne sont pas satisfaits. Les extraits suivants feront connaître l'impression produite en Allemagne par le scrutin du 27 avril.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'exprime ainsi :

« C'est là pour le gouvernement un échec très-sensible, qui exercera sans doute une influence des plus palpables sur la marche des événements politiques de la France. Les dépêches nous montrent que ce sont les quartiers ouvriers qui ont décidé du sort de la journée, et ces quartiers agissaient sous l'influence du long discours prononcé par Gambetta. Cette élection équivaut donc à une défaite de la République conservatrice par la République radicale, à un triomphe de Gambetta sur M. Thiers. »

Voici l'appréciation de la *Gazette de Spener* :

« L'élection de M. Barodet est un échec réel pour M. Thiers; les organes radicaux exploitent déjà leur triomphe électoral comme un vote du peuple infallible et conseillent à M. Thiers de changer de politique. Il est probable que la victoire des radicaux ne sera pas sans influence sur la conduite de M. Thiers. »

Les journaux de Vienne insistent sur l'échec infligé à M. Thiers.

« Quelle tournure prendront les choses ? dit la *Tagespress*. C'est là une question à laquelle il serait assez difficile de répondre en ce moment avec quelque certitude; mais

il est impossible que la situation demeure en l'état. »

« L'élection de M. Barodet à Paris, dit le *Wanderer*, est une leçon méritée dirigée contre la politique de bascule de M. Thiers, et en particulier contre l'attitude prise par son gouvernement dans la question municipale lyonnaise. »

La *Gazette allemande* s'exprime en ces termes :

« Le résultat que nous annonçait le télégraphe est réellement surprenant. C'est pour le gouvernement de Thiers un grave échec, et pour les radicaux une victoire éclatante. Reste à savoir si cette victoire tournera au profit de la République. »

Des troubles semblables à ceux qui ont eu lieu récemment à Mannheim et à Francfort ont éclaté aussi à Wiesbaden. Ici, c'était aux boulangers que les émeutiers en voulaient. La gendarmerie a dispersé les attroupements et arrêté une trentaine de perturbateurs; plusieurs d'entre eux ont été grièvement blessés.

LETTRE DU GÉNÉRAL DU TEMPLE.

L'honorable général Du Temple, député d'Ille-et-Vilaine, à son retour de Rome, vient d'adresser aux journaux de Bretagne une longue lettre à laquelle nous faisons les emprunts suivants :

« Paris, 22 avril 1873.

« Victor Emmanuel se venge de la triste figure qu'il fait à Rome en laissant insulter la religion, le Saint-Père et nous, par des caricatures que nos radicaux désavoueraient, tant elles sont abominables. En revanche, la plus petite allusion à sa personne est punie de la suspension, et le petit journal satirique *la Frusta* s'est vu suspendu quatre fois dans la même semaine. Rome cependant est tranquille. Les habitants paraissent bons, tout en grondant intérieurement, dit-on, contre le joug piémontais. Les soldats paraissent doux. Une remarque à faire, c'est que l'on ne voit pas une pièce d'argent en circulation et l'or fait jusqu'à 45 0/0.

« D'après ce que j'ai entendu dire, le gouvernement italien se préoccupe beaucoup de nos sentiments à son égard et n'est rassuré qu'en songeant aux nombreux bataillons prussiens. Il ne paraît pas craindre l'Internationale, se croyant sûr de l'armée. C'est la bourgeoisie qui est aux affaires, et l'Italie n'en est qu'à son 1830; mais, par le temps qui court, 1848 et 1870 pourraient bien avoir lieu à la fois et bientôt pour elle.

« J'ai désiré avoir la bénédiction du Saint-Père, non-seulement pour moi, pour mes parents, pour mes amis, mais encore pour plusieurs comités catholiques. Le gouvernement ne songe qu'à sauver son pouvoir,

il n'a pas le temps de sauver la société, il faut donc se sauver soi-même. Il faut organiser la résistance contre la Révolution ou l'athéisme, car c'est tout un, par des comités catholiques.

« Leur création a été entravée et le sera toujours par les agents du pouvoir, stimulés par les dénonciations des journaux radicaux; mais nous n'avons pas de statuts à élaborer, nous avons à nous compter et ils ne peuvent rien empêcher. Ils tâcheront bien de le faire dans quelque province éloignée, mais il n'oseront pas plus le faire qu'à Paris, si l'on sait protester. Il ne s'agit pas d'attaquer, il s'agit de se défendre, et je ne vois qu'une chose qui puisse arrêter réellement un catholique, digne de ce nom, pour faire partie de ces comités, c'est la crainte de servir d'otage.

« Il n'a cependant qu'à réfléchir que 8 millions de monarchistes sur 40 millions de votants donnaient leur voix à Napoléon, en haine de la Révolution; il y a trois ans que 36 millions de Français viennent de se déclarer catholiques, contre 4,000 libre-penseurs, et il comprendra que, si tous les catholiques un peu sérieux se montraient, les révolutionnaires n'oseraient rien.

« La religion a, du reste, droit d'entrée dans la politique. Elle l'a gagné, ce droit, par les insultes, les outrages dont elle est l'objet, et par le sang de ses prêtres. Si les ministres du culte n'ont pas à changer leur chaire en tribune pour désigner tel ou tel candidat, ils ont le droit incontestable de légitime défense, et doivent indiquer à leurs ouailles quels sont les hommes qui peuvent les défendre. Il ne s'agit pas seulement pour eux de sauver leur vie, car ils pourraient désirer être martyrs, mais il doivent travailler à sauver la société.

« M. Thiers, je l'ai dit, est sous le couteau des sociétés secrètes, comme Napoléon III après l'attentat d'Orsini.

« Mon ami, M. le marquis de Francieu, a dit : « M. Thiers est le mauvais génie de la France, » je dirai, moi, qu'il est le châtiment de la France, et ce châtiment est, pour elle, de croire encore en lui.

« Ses engagements révolutionnaires le brident même à l'extérieur. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à remarquer l'appui que se prêtent réciproquement la Révolution, l'empereur d'Allemagne et le roi d'Italie. M. Thiers, maintenu au pouvoir par les sectes qui ont besoin de lui, peut paraître faire quelque chose pour l'ordre, mais sera toujours obligé de reprendre en dessous main ce qu'il a donné au grand jour. Il a cependant agi énergiquement aux mines d'Anzin, dira-t-on? Oui, mais cela s'explique aisément.

« Sans parler de son intérêt direct en jeu, il a été poussé par les sectes elles-mêmes, qui voient avec crainte les agissements de l'Internationale. Ces sectes, créées au profit de quelques ambitieux sans scrupules, se sentent débordées par ces grands mouvements populaires. De même que les sociétés secrètes qui ont amené 93 ont été emportées par la tourmente qui eut lieu, toutes celles qui se sont formées depuis sentent qu'elles vont être balayées par la Commune, et M.

Barthélemy Saint-Hilaire, apologiste de Louvel et secrétaire de M. Thiers, doit être un peu effrayé du succès de ses théories.

« Nous avons à sauver la France. Pour cela il y a deux moyens, qui, je le crains, ne seront pas employés. Le premier est de trouver et de mettre comme dictateur un homme absolu, implacable, étouffant, comprimant le mouvement de fermentation qui se produit. Le second, de former un ministère de combat, composé d'hommes résolus, sans passé qui les enchaîne, sans nom qui, par ambition, leur fasse chercher la popularité. Ces hommes, avec le concours de l'Assemblée, appliqueraient le suffrage universel réformé par le bon sens, offriraient à la France, sans l'imposer, une éducation chrétienne, en réprimant toute démonstration contraire aux lois et à la tranquillité publique, et rassureraient ainsi les honnêtes gens, qui agiraient alors dans la plénitude de leur raison.

« Il n'y a pas à compter sur l'armée si elle ne reçoit pas d'ordre, et rappelons-nous qu'en 1830 et en 1848 il y en avait une. Pour agir efficacement, il faut donc la retraite de M. Thiers, et peut-être serait-il fort heureux, au fond, d'avoir la main forcée, car il ne sait plus que faire.

« La chute de M. Grévy montre que cela pourrait se faire sans grands efforts. M. Grévy, comme le démontre sa conduite au 4 septembre, est loin de vouloir être un Bertrand faisant tirer les marrons du feu par les autres; il avait protesté; son impartialité et sa dignité personnelle lui avaient acquis l'estime de tout le monde. Il a senti qu'il ne pouvait rester, un successeur lui a été donné et tout a été dit.

« La Chambre n'a qu'à le vouloir, et il en sera ainsi de M. Thiers, qui comprendra que si une Chambre sur deux, en 1830, s'est arrogé le droit de chasser du pays le descendant des rois qui l'avaient faite, une Assemblée souveraine peut bien déposer un président. Les républicains crieront, menaceront, mais si l'autorité est en bonnes mains, ils ne remueront pas.

« Oui, mais la libération du territoire? Il y a vraiment un grain de folie en France. Mais est-ce qu'une muraille de la Chine va nous séparer des Prussiens une fois la rançon payée? N'y a-t-il pas plutôt à craindre qu'aussitôt nos milliards reçus, ils ne donnent aux radicaux les moyens de se ruer sur nous afin d'avoir un nouveau prétexte et l'approbation de l'Europe pour venir chez nous rétablir la paix et nous imposer une nouvelle rançon? Nous sommes si riches.

« Si nous n'osons pas rappeler l'Italie et la Suisse au respect des conventions, parce que la Prusse est derrière elles, si nous n'osons pas faire nos affaires sans nous préoccuper des Prussiens, alors attendons-nous à apprendre qu'un de nos consuls a été souffleté par un petit pacha de Barbarie, qu'à une demande de réparation le consul prussien s'est opposé, et que l'on cherche un Français partout, même à l'étranger, pour remplir, moyennant 20,000 fr., ce poste délicat; puis mangeons, buvons et dormons dans notre honte.

M. de Langenais était monté chez lady Blakstone afin de lui demander si elle voulait se laisser conduire dans un couvent.

L'Anglais s'était retiré dans une chambre voisine; il revint pour attendre la réponse qu'apportait M. de Langenais. Lady Blakstone avait refusé.

XIV.

LE CHATIMENT.

Lord Blakstone parut cruellement impressionné de la résolution de sa femme.

Par bonté d'âme quelquefois, et plus souvent par amour-propre, nous caressons l'illusion sur les choses qui nous blessent; sans doute il avait attribué la fuite de sa femme à la faiblesse d'un jour, à l'égaré d'une heure; il croyait au repentir et peut-être à la possibilité du pardon: voici qui dissipait son illusion.

Un éclair d'orgueil apparut, au contraire, sur le front de Saint-Lambert; la fascination de sa victime était telle, qu'il n'avait eu besoin ni de lui parler ni de la voir pour

l'enchaîner irrévocablement à lui; le regard de ces deux hommes se croisa violemment, éclair de rage d'une part, de l'autre insulte nouvelle et domination.

Le premier, lord Blakstone rompit le silence, et, d'une voix que timbraient sourdement la douleur comprimée :

— Si rien ne vous retient, monsieur, vous plaît-il de partir de suite ?

— J'ai ma voiture en bas, dit Saint-Lambert; dans une demi-heure, nous aurons des chevaux.

Lord Blakstone et M. de Langenais sortirent aussitôt pour apprêter leur départ.

— Ami, me dit Saint-Lambert, je compte sur toi.

— Envoie chercher les chevaux, répondis-je sans prendre la main qu'il me tendait; je reviens dans une demi-heure.

Je descendis rapidement de manière à rejoindre M. de Langenais. Il prit mon bras, et nous regagnâmes l'hôtel à grands pas.

— Horrible aventure! me dit-il, horrible!

— Et qui se dénouera pas la mort d'un homme, ajoutai-je en frémissant.

— Votre ami, M. de Saint-Lambert...

— Il ne l'est plus.

M. de Langenais me serra la main.

— C'est un scélérat! me dit-il d'une voix indignée. Pauvre Florentine! Elle croit à l'amour de ce drôle; au moins, l'aime-t-il, lui ?

— Non. Avant un mois, il l'aura brisée.

— Pauvre femme! comme elle subit la fascination de cet homme! Elle accuse son mari de l'avoir épousée malgré son âge; elle est dans une exaspération inouïe; elle ne se repent pas, elle maudit lord Blakstone; quel égarement! « Je suis en paix avec ma conscience, m'a-t-elle dit, je n'ai pas voulu tromper mon mari, jouer la femme fidèle et prendre un amant: j'ai brisé cette union qui m'est odieuse, et je prends devant Dieu l'époux de mon cœur. » Et tout cela, elle le dit avec tant d'énergie, que j'ai reconnu l'inutilité de mes efforts; je suis sorti navré.

Je hasardai cette opinion, que lord Blakstone ferait mieux d'abandonner à la justice divine le crime de Saint-Lambert et l'aveuglement de sa femme.

— Je le lui ai dit, me répondit M. de Langenais, car c'est mon opinion; mais il a refusé de m'écouter: c'est un caractère de feu. Comme moi, il est chrétien, mais avec des préjugés intraitables sur les exigences de l'honneur. Lord Blakstone est mon ami depuis quarante ans; je n'ai pu refuser de l'accompagner. Quel affreux duel! un jeune homme et un vieillard de soixante-cinq ans!

— J'en suis là avec Saint-Lambert: il est seul, je ne puis éviter de lui servir de témoin.

Nous étions arrivés à l'hôtel de Langenais. Dix heures avaient sonné; les deux cousines, restées seules, nous attendaient au salon.

— Mon Dieu, qu'avez-vous? s'écria Berthe; comme vous êtes sombres tous deux!

M. de Langenais leur expliqua qu'une affaire importante nous obligeait à partir à l'instant même, que notre absence serait de trois jours. Berthe, plus forte de caractère, n'insista pas; mais Claire eut besoin d'être rassurée; ses yeux, pleins de larmes, al-

» Mais ne croyons pas être sauvés pour cela. On ne vit pas dans la boue, on y enfonce et on y meurt. La joie des radicaux nous indique ce qui nous attend le jour de la délivrance du territoire, si nous n'avons pas le courage de prendre en main nos destinées.

» F. DU TEMPLE,
» Député d'Ille-et-Vilaine. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Conseil général de Maine-et-Loire.

Séance du 25 avril.

QUESTION DES CHEMINS DE FER.

(Suite et fin.)

M. le marquis d'Andigné, au nom de la troisième commission, présente un rapport sur les projets de tracé soumis par la compagnie de l'Ouest à l'administration supérieure pour les lignes de Sablé à Châteaubriand et de Laval à Angers.

Il donne lecture du rapport de M. le préfet et il analyse celui de M. le sous-préfet de Segré devant le conseil d'arrondissement.

Il en résulte que les tracés présentés par la compagnie de l'Ouest satisfèrent à trois grands intérêts d'un ordre général :

- 1° Ligne directe de Paris à Nantes ;
- 2° Ligne insubmersible d'Angers à Nantes ;
- 3° Voie directe d'Angers vers Rennes.

On peut y ajouter l'intérêt du chef-lieu du département qui verra, par la création d'une gare fluviale, se réaliser un de ses desirs les plus motivés.

M. le rapporteur profite de cette occasion pour entretenir le conseil de l'importance des minerais de fer découverts dans l'arrondissement de Segré par M. Danton, juge de paix à Saumur.

Un rapport de M. Gruner, inspecteur général de mines, constate l'étendue, la puissance et l'excellente qualité des gisements pour la fabrication de l'acier. Cinq compagnies demandent des concessions pour exploiter le minerai.

« Vous serez frappé, ajoute M. le rapporteur, de cette coïncidence. C'est au moment où nous perdions notre chère Lorraine et où l'on détachait de notre richesse métallurgique l'usine si importante d'Hayange, près Metz, que la Providence a fait découvrir sur le sol béni de notre Anjou, si favorisé déjà à l'heure de nos malheurs, puisque le torrent de l'invasion s'est arrêté à nos portes, de riches gisements qui donnent l'espoir d'un dédommement prochain pour notre industrie des fers. Cet avenir métallurgique est un des secrets de l'importance que la compagnie de l'Ouest attache à se rendre de Segré à Pouancé, car ce tracé direct traverse toutes les concessions demandées. »

En conséquence, le rapporteur demande que le conseil général émette le vœu que le gouvernement approuve les projets présentés par la compagnie de l'Ouest pour les li-

gnes : 1° d'Angers à Laval par Segré et Châteaubriand avec gare fluviale à Angers ; 2° de Sablé à Châteaubriand, par Châteaubriand, Segré et Pouancé, et que ces travaux si importants reçoivent une exécution aussi prompte que possible.

Un vœu analogue vient d'être émis à l'unanimité par le conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Les conclusions de ce rapport sont votées à l'unanimité par le conseil général.

Le même rapporteur donne connaissance d'une lettre de la compagnie d'Orléans, qui renouvelle ses propositions de construire sans subventions : 1° le chemin de Saumur au Mans, 2° le chemin de Saumur à Bressuire par Doué, 3° d'Angers à Vendôme par La Flèche et la vallée du Loir.

Des trois lignes offertes, dit le rapporteur, la première a été concédée par le conseil général sans subvention à la compagnie de Maine-et-Loire ; la deuxième, de Saumur à Bressuire, est comprise, comme l'a fait remarquer M. le préfet, au moins pour une direction analogue, dans le réseau départemental ; il n'y a donc pas lieu de s'occuper en ce moment de ces deux lignes. Quant à la troisième, celle d'Angers à Vendôme par la vallée du Loir, il importe de renouveler les vœux déjà formulés par le conseil pour la prompte exécution de cette ligne si utile.

M. le préfet croit nécessaire de bien insister, dans la rédaction de ce vœu, sur ces mots : « par la vallée du Loir, » afin que le tracé de ce chemin de fer desserve les cantons déshérités jusqu'à ce jour de Durtal et de Seiches.

Le vœu ainsi formulé est admis à l'unanimité par le conseil.

Demain s'ouvre à Tours le grand concours régional.

Le régiment en garnison dans cette ville donnera jeudi, à cette occasion, un carrousel.

Les places seront payantes :

Places numérotées,	4 fr.
Premières,	3
Secondes,	2
Troisièmes,	0 50 c.

Samedi prochain, 40 mai, aura lieu l'inauguration du chemin de fer de Bressuire à Thouars.

On dit que le ministre des travaux publics y assistera.

Le Comité d'achat du dépôt de remonte d'Angers a fait publier l'itinéraire qu'il suivra dans le département de Maine-et-Loire, pendant le mois de mai 1873.

Les réceptions auront lieu, dans notre arrondissement, ainsi qu'il suit :

Les Rosiers, le lundi 42 mai, à midi.
Saumur, le mardi 43 mai, à midi.
Doué, le mercredi 44 mai, à midi.
Vihiers, le jeudi 45 mai, à midi.

Le Comité achètera des chevaux hongres et des juments de têtes de toutes armes, et des chevaux de troupe de réserve, de ligne et de légère (à l'exception des chevaux de

trait), de l'âge de 4 à 8 ans, de 1^m 48 à 1^m 60 centimètres.

Pour être acceptés, les chevaux devront être ferrés et en bon état d'entretien, et pourvus d'un licol en sangle avec double longe en corde.

Ils seront vus, d'abord conduits en main, et ensuite montés, autant que possible, au pas et au trot. Le Comité tiendra compte, dans son appréciation, du dressage auquel auront été soumis les chevaux. Le Comité tiendra également compte de l'origine des sujets qui lui sont offerts. MM. les propriétaires sont donc invités à présenter les certificats de naissance s'ils les possèdent.

Ceux âgés de 5 ans, dans de bonnes conditions de service, seront payés plus cher.

Les marchands ayant leur résidence bien constatée dans le département de Maine-et-Loire sont admis à livrer des chevaux à la remonte.

Un arrêté du maire de Nantes interdit formellement, dans les cafés chantants de cette ville, et sous peine de poursuites, toutes chansons licencieuses, toutes interpellations des spectateurs aux artistes, tous actes ou démonstrations de nature à troubler l'ordre et contraires à la décence.

C'est dans les premiers jours de mai, nous assure-t-on, que seront mis en vente les timbres-mobiles pour effets de commerce, depuis si longtemps réclamés par tous les commerçants.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Demain dimanche, représentation de l'important ouvrage de Victorien Sardou, *Patrie* ! On se souvient de l'immense succès que cette pièce obtint, il y a quatre ans, lors de son apparition au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Reprise depuis cette époque, jouée sur toutes les scènes de province, et notamment à Saumur par les artistes de M. Lefèvre, l'œuvre historique de Sardou n'a jamais manqué d'attirer la foule.

Ce grand drame est, dit-on, parfaitement monté par la troupe de M. Chantilly. Le rôle de Rysoor, joué à Paris par Dumaine, sera tenu par notre excellent premier rôle, M. Marius ; celui de Dolorès, création de M^{lle} Rousseil, aura pour interprète M^{lle} Hems, qui, dans les rôles de Léona de Beauval et de Marie de Rudenz, a déjà montré de brillantes qualités dramatiques.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 4 mai 1873,

DE 2 A 3 HEURES, SQUARE DU THÉÂTRE.

Programme.

1. *Le 29^e Mobile (Maine-et-Loire)*, A. VOISIN, ex-marche..... capitaine.
2. *La Sonnambula*, fantaisie..... BELLINI.
3. *Delphine*, polka..... JACQUET.
4. *An der schenen blauen donau*, valse..... J. STRAUSS.
5. *La Gracieuse*, redowa..... COUTURIER.
6. *Mandarine*, polka..... CLODOMIR.

La Bibliothèque de Saint-Vincent-de-Paul est transférée rue Basse-Saint-Pierre, 6.

Elle est ouverte le mardi et le samedi de chaque semaine, de 2 à 3 heures du soir.

Dernières Nouvelles.

Paris-Journal croit savoir que la commission de permanence, dans sa réunion d'aujourd'hui samedi, est décidée à ne pas sortir de son attitude de réserve silencieuse vis-à-vis du pouvoir.

Elle ne dira rien de ce qu'elle pense, rien de ce qu'elle craint, rien de ce qu'elle voit, rien de ce que nous pensons, de ce que nous craignons, de ce que nous voyons tous.

Le pays est déjà assez inquiet, assez agité, sans que la commission veuille ajouter à son inquiétude, à son agitation morale.

A plus forte raison, n'est-il pas question de convoquer la Chambre avant le 19 mai, comme le voudraient quelques esprits plus impressionnables que politiques.

Cette modération de la commission de permanence est une bonne réponse à ce ridicule et calomnieux cliché des journaux officieux : « Tout va bien quand la Chambre est absente. »

La Chambre est absente ; est-ce que tout va bien, est-ce que tout est tranquille ? L'on n'a jamais été si agité, au contraire, et jamais il n'a semblé que tout allât plus mal.

On est plus inquiet qu'on ne l'a été depuis deux ans.

Les feuilles de la présidence assurent que M. Thiers est fort calme, qu'il ne voit dans le flot radical qui monte qu'une menace contre l'Assemblée, et qu'il oppose aux inquiétudes publiques une placidité sans nuages.

On semble, dans les sphères gouvernementales, résolu à se maintenir fermement sur le terrain républicain conservateur, et à n'adopter en ce qui concerne la loi électorale, aucune résolution impliquant un retour à la loi du 31 mai.

Une dépêche télégraphique de Rome annonce que le ministère italien a donné sa démission.

La Chambre suspend ses séances afin de laisser au gouvernement le loisir de composer un nouveau cabinet.

ESPAGNE.

On parle d'un engagement sérieux en Biscaye entre les troupes et Lizaraga et Velasco.

Pour les articles non signés : P. GODET.

AVIS.

Nous recommandons aux nombreux visiteurs qui se rendront à **Tours**, à l'époque du concours, de visiter les magasins de **Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie**.

laient de son père à moi ; on eût dit qu'elle avait un pressentiment des scènes terribles où nous allions jouer un rôle.

Comme nous partions, je saisis un moment où l'on ne nous voyait pas, je pris sa main et je la serrai en lui disant : « A bientôt ! » Elle me rendit mon étreinte, et nous demeurâmes ainsi quelques secondes, absorbés dans une contemplation muette ; j'avais oublié ma promesse faite au curé de Notre-Dame.

Une demi-heure après, j'étais à l'hôtel du Parc. Les voitures tout attelées attendaient dans la rue ; quelques passants attardés formaient un cercle de curieux.

Je m'étais enveloppé d'un manteau, et sous ce manteau je portais une boîte de pistolets ; je la posai sur une table.

— Que vas-tu faire de lady Blakstone ? dis-je à Saint-Lambert.

— Je l'emmène.

— Comment, tu l'emmènes ?

— Pourquoi pas ?

— Tu veux qu'elle assiste à cet abominable duel ?

— Elle m'attendra dans une auberge. Au surplus, c'est elle qui l'a voulu... Mais que vois-tu donc là d'abominable, mon cher Langenais ? Sur quel prêtre as-tu marché, ce matin ?

Je ne répondis pas : lady Blakstone venait d'entrer ; je m'empressai de jeter mon manteau sur la boîte de pistolets. Je lui offris mon bras, et nous descendîmes. Cette femme, qui allait assister à la mort de son mari ou de son amant, marchait d'un pas ferme. Jeune et belle, mais les yeux brillants de fièvre, la figure marbrée, elle était effrayante à voir. Six mois à peine avant cette fatale soirée, je l'avais rencontrée rayonnante, calme, vertueuse et respectée. Une période nouvelle et funeste s'ouvrait pour elle à dater de sa séduction.

Nous voyageâmes toute la nuit et une partie du jour. La chaise de poste qui emportait lord Blakstone et M. de Langenais nous précédait à petite distance ; dans l'après-midi, nous avions passé la frontière. Il fut convenu entre Saint-Lambert et lady Blakstone qu'elle resterait dans la petite au-

berge où nous étions descendus, et qu'elle y attendrait l'issue de la rencontre.

Je m'informai du médecin de l'endroit, et je l'allai chercher. Le brave homme avait étudié, dans le temps, à l'université d'Heidelberg ; le duel lui était chose familière, et, comme il n'en avait point vu depuis plus de trente ans, il m'avoua que cette aventure le ragailardissait un peu.

Les voitures demeurèrent attelées ; l'une resta devant l'auberge où nous attendait lady Blakstone, l'autre nous accompagna sur la route, à petite distance, prête à nous servir en cas de besoin.

M. de Langenais et moi, nous étions fort agités ; les deux adversaires conservaient un calme étonnant.

Le docteur nous conduisit sur une pelouse entourée d'arbres, à cent pas environ du hameau ; il amenait avec lui deux braves paysans de l'endroit, dont l'un avait servi dans la garde suisse, avant 1830.

Pendant le trajet, je marchais à côté de Saint-Lambert ; il fumait son cigare avec une tranquillité parfaite.

— Ton adversaire, lui dis-je, tire bien le pistolet ?

— Supérieurement.

— Tu peux être tué ?

— Sans aucun doute.

— S'il t'arrive malheur, que désires-tu de moi ?

— Que tu ne fasses pas la folie d'épouser une jolie fille sans argent.

— Tais-toi ! lui dis-je avec colère. En ceci, je prendrai conseil de moi seul.

— A ton aise.

Après un silence, et comme nous arrivions au lieu du combat, il se rapprocha de moi et me dit :

— Ce qui me chiffonne, c'est que, si je suis tué, j'aurai joué en ceci le rôle d'un sot.

— Comment cela ?

— Je ne suis pas l'amant de Lady Blakstone.

(La suite au prochain numéro.)

rie, Bronzes d'art et articles de fantaisie, de la maison P. POLTI et C^{ie}.

Cette maison qui, par son importance progressive, rivalise avec les premières de la capitale, a voulu, pour cette circonstance, augmenter encore ses nombreux assortiments.

Nous ne pouvons nous dispenser d'appeler spécialement l'attention sur son choix de **parures de mariage, sa joaillerie en diamants et son horlogerie**, dont la vente est traitée dans les meilleures conditions et avec les plus sérieuses garanties.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an; terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie MÈRIÈRE, place du Pilon.

Le Phosphate de fer soluble de Leras, docteur ès-sciences, est le médicament le plus remarquable pour la guérison des pâles couleurs, maux d'estomac, digestions pénibles, appauvrissement du sang.

Le docteur Bernutz, médecin de l'hôpital de la Pitié de Paris, constate dans une lettre sa supériorité sur les autres ferrugineux dans les termes suivants :

« Chez une malade très-gravement affectée, pour laquelle j'avais dû renoncer successivement au fer réduit, au lactate de fer, aux pilules de Vallet, à l'Eau de Spa et de Passy, le Phosphate de fer soluble a été non-seulement, bien supporté, mais a immédiatement amené une amélioration. » — Dépôt à Saumur, dans les bonnes pharmacies.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalessière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce Revalessière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies,

gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, éréose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69,718.

Ticheville (Orne), 30 mars.

Ayant pris de la Revalessière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydropiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

— Langevin, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalessière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalessière chocolatée rend appétit, digestion, som-

meil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Blange, Common, rue St-Jean, Gondrand, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co., 26, place Vendôme, Paris.

Théâtre de Saumur.

DIRECTION DE M. HENRI CHANTILLY.

Dimanche 4 mai 1873.

PATRIE

Drâme historique en 5 actes et 8 tableaux, de M. Victorien Sardou.

Vu son importance, cette pièce sera jouée seule.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Au premier jour, RUY-BLAS, de Victor Hugo.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 MAI 1873.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	54 60	»	50	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	780	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	287 50	2	50
4 1/2 % jouiss. mars.	77 30	»	20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	650	»	»	Canal de Suz., jouiss. janv. 70.	457 50	»	15
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier.	415	5	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	427 50	3	75
5 % Emprunt 1871.	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	990	2	50	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872.	89 20	»	45	Charentes, 400 fr. p. j. août.	990	»	»	OBLIGATIONS.			
— libéré.	86 70	»	45	Est, jouissance nov.	507 50	3	75	Orléans.	273	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	210	»	5	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	877 50	7	50	Paris-Lyon-Méditerranée.	274	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	385	»	»	Midi, jouissance juillet.	885	2	50	Est.	273	»	»
— 1865, 4 %.	435	»	»	Nord, jouissance juillet.	995	5	»	Nord.	282	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	278	»	1	Orléans, jouissance octobre.	798 75	6	25	Ouest.	270	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	245	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	502 50	2	50	Midi.	272	»	»
Banque de France, j. juillet.	4210	90	»	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	945	»	»	Deux-Charentes.	247 50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	535	1	25	Compagnie parisienne du Gaz.	675	6	25	Vendée.	235	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	470	»	10	Société Immobilière, j. janv.	17 50	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	337 50	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 11 novembre)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	6	45	—	(s'arrête à Angers).
omnibus.	9	02	—	
soir,	1	33	—	
express.	4	13	—	
omnibus.	7	27	—	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	8	20	—	omnibus.
omnibus.	9	50	—	express.
omnibus.	12	38	—	soir, omnibus.
omnibus.	4	44	—	
express-poste.	10	30	—	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

29, Quai des Grands-Augustins, 29. 40^e ANNÉE (1872).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
— Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales. On peut se procurer chaque volume séparément.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1873, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1872. — Le volume 1872 (40^e année), mis en vente le 5 décembre 1872.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris 5 fr. »
Départements 8 50

Etranger, suivant les conventions postales.

On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.

Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois. Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN Agréablement situés.

Bornés au nord par l'enclos des frères de l'École chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE D'OCCASION,

BEAUX BILLARDS Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1874,

LA FERME DE LA CANCHERIE

Composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, situés au bourg même de Saint-Hilaire-Saint-Florent;

Et de 36 hectares de terres labourables, prairies artificielles et rangées de vigne; Le tout situé commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. DE LA FRÉGEOLIERE, propriétaire, et à M^e LAUMONIER, notaire. (187)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1874,

MAISON, rue d'Orléans, n° 31, occupée par M. Ragain, marchand de papiers.

S'adresser à M. MOLLET, rue de l'Hôtel-Dieu, 27, à Saumur. (203)

A VENDRE

D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT, UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

A VENDRE UN PIANO CARRÉ

Bon pour les commençants.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTÉS.

MAISON GABORIT

Rue Saint-Jean, 6. On demande un apprenti.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette colle, sans odeur, est employée à froid pour coller la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, le liège, le carton, le papier, etc., etc. — Elle est indispensable dans les ménages et dans les administrations.

50 c. et 1 fr. le flacon.

A Saumur, chez PAPIN-LEROY, épicier, rue du Portail-Louis. (107)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Publication de la Librairie HACHETTE et C^{ie}, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

PAR

M. E. LITTRÉ,

de l'Académie française,

OUVRAGE ENTIÈREMENT TERMINÉ ET PUBLIÉ

EN LIVRAISONS A UN FR.

L'ouvrage complet formera 110 fascicules à 1 fr. Il paraît un fascicule le Samedi de chaque semaine à partir du 15 février 1873.

En vente à Saumur, chez M. GRASSET, libraire.

DE LA RÉGÉNÉRATION DU PEUPLE FRANÇAIS

ET DEUXIÈME ÉDITION

DU PETIT LIVRE AUX 100 LOUIS D'OR

Par J. PICHÉRIE-DUNAN,

Professeur d'économie domestique et d'agriculture, Agriculteur praticien; Auteur de plusieurs ouvrages subventionnés et récompensés par les conseils généraux des départements de la Bretagne.

EN VENTE A SAUMUR,

Rue Royale, n° 1, maison des 100 Louis d'Or,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Saumur, Imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le